



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 38842

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'insuffisance de places en établissements pour personnes handicapées dans les Yvelines et plus largement en Ile-de-France. L'Ile-de-France, qui est la région la plus riche financièrement, avec un revenu moyen par habitant de 116 KF, est aussi la plus démunie en matière de centres d'accueil spécialisés pour personnes handicapées, avec un taux d'équipement pour adultes polyhandicapés de 0,16 % (correspondant au nombre de places dans les maisons d'accueil spécialisées et les foyers à double tarification pour 1 000 habitants). Les personnes handicapées ont droit à la citoyenneté et il devient indispensable et urgent de combler le retard considérable constaté sur la région Ile-de-France en matière de structures d'accueil pour les personnes handicapées. C'est pourquoi il lui demande quelles actions le Gouvernement entend conduire en Ile-de-France pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38842

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 1999, page 7084